

# Autour du parc ornithologique du Marquenterre



Randonnée n°166479

Une randonnée proposée par bernardino

Entre forêts, dunes et bord de Manche une randonnée où les oiseaux sont chez eux.

<b>Durée :</b>	4h45	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	16.47km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	19m	<b>Activité :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	19m	<b>Région :</b>	Baie de Somme
<b>Point haut :</b>	24m	<b>Commune :</b>	Saint-Quentin-en-Tourmont (80120)
<b>Point bas :</b>	0m		

## Description

Stationner au hameau Le Bout des Crocs, commune de Saint-Quentin-en-Tourmont, et plus spécialement au centre équestre de la Solitude

**(D/A)** Partir Sud et suivre les panneaux et le balisage Jaune desservant le centre ornithologique.

**(1)** Laisser en face la piste d'accès au centre et prendre à gauche pour passer à proximité du camping des Crocs. Poursuivre à 90° droite et en bordure de forêt et atteindre Trou Noyé.

**(2)** Obliquer à 90° à droite encore, longer la forêt et les grillages du parc par le Sentier des Bergers très ensablé pour parvenir, suite à un autre virage à 90° gauche à proximité du Pont Vanne et du lieu-dit La Voie de Rue.

**(3)** Partir alors plein Ouest sur le sable humide, la dune à droite nous sépare des lacs du parc protégés par un long grillage. Sur la carte IGN ce "très large sentier" est mentionné PR®, par contre sur le terrain, il n'y a aucun balisage. Suivre la large berge, il n'y a aucune question d'orientation à se poser pour atteindre le Banc de l'ilette.

**(4)** Quitter le sable pour emprunter un large chemin servant d'exploitation pour la pêche locale, poursuivre sur ce chemin jusqu'au niveau d'Anse Bidard.

**(5)** Faire dans la dune un 90° gauche pour revenir sur la berge, la suivre plein Nord sur 2km environ pour retrouver une sente (poteau).

**(6)** Prendre à droite cette sente qui, rapidement, pénètre en forêt. Poursuivre direction Est, cette large sente dans le sable mène au parking de la route du Bout d'Amont.

**(7)** Retrouver la piste commune cyclable et piétons, la suivre à droite pour au final atteindre le parking du centre équestre de la Solitude **(D/A)**.

## Points de passages

**D/A Parking au hameau Le Bout des Crocs**  
N 50.277378° / E 1.588364° - alt. 5m - km 0

**1 Carrefour des Crocs**  
N 50.269369° / E 1.589266° - alt. 7m - km 0.97

**2 Trou Noyé**  
N 50.263208° / E 1.600091° - alt. 7m - km 2.3

**3 Berge au Pont Vanne**  
N 50.256513° / E 1.592002° - alt. 5m - km 3.96

**4 Banc de l'ilette**  
N 50.257282° / E 1.558442° - alt. 4m - km 6.44

**5 Anse Bidard**  
N 50.270809° / E 1.545599° - alt. 7m - km 8.39

**6 Carrefour forêt**  
N 50.289458° / E 1.539291° - alt. 9m - km 10.79

**7 Parking piste cyclable**  
N 50.28795° / E 1.58049° - alt. 11m - km 13.94

**D/A Parking au hameau Le Bout des Crocs**  
N 50.277584° / E 1.588472° - alt. 5m - km 16.47

## Informations pratiques

Pas d'eau, pas d'abris.

Équipement de randonneur permettant de bien appréhender les 7 à 8km à effectuer dans le sable. Marche parfois un peu difficile.

Des oiseaux tout du long agrémentent cette sortie.

Interdit aux chiens.

## A proximité

Baies de Somme et de l'Authie.

Parc ornithologique du Marquenterre.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-autour-du-parc-ornithologique-du-marquen/>







# LA CHARTE

## du visorandonneur

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

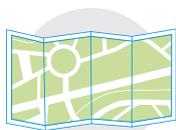
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.